



Primaire
9, rue Jean Moulin
85610 CUGAND
Tel : 02 51 43 60 82
Email : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Maternelle
Passage du 8 mai 1945
85610 CUGAND
Tel : 02 51 42 15 94

Circulaire de rentrée 2015-2016



*Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...
Voici des informations pour cette rentrée que vous
retrouverez également sur le nouveau site de l'école :*
www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr

La structure de l'école

Pour cette année 2015-2016, la structure pédagogique est la suivante :

Site maternelle :

- Une classe de **Petite Section** assurée par Magali Bosquart-Cornu. Cette classe accueillera 23 élèves à la rentrée.
- Une classe de **PS2-Moyenne Section** de 22 élèves avec Isabelle Leroux et Anne-Clémence Groleau (le mardi).
- Une classe de 25 élèves de **Moyenne Section-Grande Section** avec Adeline Girardeau.

Marie-Claire Boureau, Lucie Bétard (remplacée par Sophie Boisseau) et Nicole Sureau, aide-maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle.

Magali Bosquart-Cornu est la personne relais du site maternelle. Vous pourrez vous adresser à elle en cas d'absence du directeur. Elle transmettra les messages.

Site primaire :

- Une classe de **CP** de 22 élèves avec Emilie Albert.
- Une classe de **CE1** assurée par Cécile Point le lundi et le mardi et par Elisabeth Liébard le jeudi et le vendredi. Cette classe comptera 25 élèves à la rentrée.
- Une classe de **CE2** de 24 élèves assurée par Christophe Soulard (directeur) le lundi, le jeudi et le vendredi. **La décharge de direction sera assurée le mardi** par Valérie Guicheteau.
- Une classe de **CM1** de 25 élèves avec Sandrine Viaud.
- Une classe de **CM2** de 21 élèves avec Christelle Lebœuf .

Delphine Pontoizeau est une employée de l'école et travaille sur le site primaire.
Louisette Debelloir est auxiliaire de vie.

Céline Jouaud, enseignante spécialisée, sera présente dans notre école pour aider les enfants en difficulté. Elle interviendra deux demi-journées par semaine.

L'aide pédagogique complémentaire APC (après l'école)

Cette aide concerne les enfants du CP au CM2. L'organisation est la même que l'an passé : le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30 et ce, à compter du **14** septembre.

Comme l'année passée, lors des premières séances, nous prendrons un temps individuel avec tous les enfants afin d'apprendre à les connaître. Cette année, les élèves de GS sont aussi concernés. Une fiche navette vous informera des modalités de ces rencontres.

Les horaires de l'école

Les horaires du site de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : 8h45 - 12h00

L'après-midi : 13h25 - 16h25

L'accueil a lieu de 8h30 à 8h45 le matin et de 13h10 à 13h25 l'après-midi.

Sauf cas exceptionnel, nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur la ponctualité. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure même en maternelle.

Vous trouverez en 4^{ème} page le calendrier scolaire pour l'année 2015-2016.

Les réunions de classes

PS-MS -GS > Mardi 22 septembre à 18h30

CP > Vendredi 18 septembre à 18h30

CE1 > Vendredi 2 octobre à 18h30

CE2-CM1-CM2 > Lundi 28 septembre 18h30

Les absences

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint que vous pourrez retrouver et télécharger sur notre nouveau site. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, toute absence de votre enfant. Les deux sites de l'école privée sont équipés d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message sur **le site concerné**.

Site Maternelle : **02.51.42.15.94**

Site Primaire : **02.51.43.60.82**

D'autre part, **merci de nous signaler tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de votre enfant et ce, quelle que soit sa classe.

Les relations parents-enseignants

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement. Comme les années précédentes, nous vous proposerons, lors de la réunion de classe, un planning de rendez-vous pour le mois de janvier 2016.

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de marquer au nom de votre enfant les tenues vestimentaires.

Tous les ans, nous « récoltons » un sac entier de vêtements perdus.

Pour les enfants de Petite et Moyenne Sections, veuillez prévoir une tenue de rechange dans le cartable.

Les enfants malades

Pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école**. Merci de prendre des dispositions pour les faire garder.

Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants. De même, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé rédigé avec le médecin scolaire).

Les assurances scolaires (2 attestations à fournir)

1) Vous devez fournir à l'école une attestation **individuelle accident**. Vous trouverez ci-joint une proposition d'assurance individuelle accident de la Mutuelle Saint Christophe, le montant est de 8,60 Euros pour l'année. (**Très important : Chèque à l'ordre de OGEC Cugand**)

Si vous êtes déjà assurés, merci de nous fournir **une attestation**.

2) Attention, vous devez **également** fournir à l'école **une attestation d'assurance responsabilité civile** pour que votre enfant soit couvert dans tous les cas. Veuillez vérifier la date d'échéance de votre contrat : si celui-ci ne couvre pas l'année entière, merci de fournir la nouvelle attestation.

Ces documents doivent être rapportés au plus tard le mardi 8 septembre.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe enseignante

Sur le plan administratif, j'ai des contraintes de temps à tenir.
Par conséquent, je vous demanderais de bien vouloir respecter les délais exigés.

Christophe Soulard, directeur

Calendrier scolaire 2015-2016

Attention, cette année, l'Académie de Nantes passe en zone B.

Rentrée : mardi 1^{er} septembre 2015

Vacances de Toussaint : du vendredi soir 16 octobre
au lundi 2 novembre 8h45

Vacances de Noël : du vendredi soir 18 décembre
au lundi 4 janvier 8h45

Vacances d'Hiver : du vendredi soir 5 février
au lundi 22 février 8h45

Vacances de Printemps : du vendredi soir 1^{er} avril
au lundi 18 avril 8h45

Pont de l'Ascension : du mardi soir 3 mai
au lundi 9 mai 8h45

Vacances d'été : le lundi 4 juillet 2015 à 16h25.
(Calendrier officiel : le mardi soir 5 juillet 2015)

ATTENTION : Nous ne travaillerons pas le mardi 5 juillet (Calendrier officiel), il est remplacé par les 2 samedis matins : 7 novembre 2015 et 19 mars 2016. Attention, vous devrez contacter le Centre de Loisirs Sans Hébergement l'Accueil Enchanté pour savoir si l'accueil des enfants se fera le mardi 5 juillet 2016.

Merci d'organiser vos vacances et vos week-ends en tenant compte du calendrier ci-dessus...

Agenda des manifestations 2015-2016

- Célébration de rentrée : vendredi 18 septembre à 9h30 à l'église
- Matinée Bricolage : samedi 10 octobre
- **Matinée école et Assemblée Générale OGEC-APEL :**
samedi 7 novembre 2015
- Arbre de Noël (spectacle et marché) : dimanche 13 décembre 2015
- Célébration de préparation à Noël :
vendredi 18 décembre à 9h30 à l'église
- **Matinée école et Carnaval : samedi matin 19 mars 2016**
- Kermesse : dimanche 26 juin 2016